



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 novembre 2010 — N° 154

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 50.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant le Jour du Souvenir.

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration concernant la brasserie La Chouape de Saint-Félicien qui a récolté la médaille d'or à Strasbourg pour sa bière La Noire à l'avoine.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration concernant le 175^e anniversaire de la municipalité de Cloridorme.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant Mme Annette Coutu, agricultrice de l'année 2010.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le Jour du Souvenir.

11 novembre 2010

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration concernant le Jour du Souvenir.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant M. Charles St-Germain, un exemple de courage et de persévérance.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de la Maison des jeunes de Beauport.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la médaille de l'Assemblée nationale qui a été remise à Mme Suzanne Veillette et à M. Michel Perron de Jonquière.

À 10 h 02, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

11 novembre 2010

Présentation de projets de loi

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 130 Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 130.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 125 Loi facilitant les dons d'organes et de tissus

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 125.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 131 Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et diverses lois concernant le domaine municipal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 131.

11 novembre 2010

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 398 Loi mettant fin à la préséance des droits miniers sur les autres usages du territoire et modifiant de nouveau la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 398.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 231 Loi concernant le Centre d'accueil Dixville Inc.

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1869-20101111)

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Centre d'accueil Dixville Inc.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 231 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux et que le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

11 novembre 2010

Dépôts de documents

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

(Dépôt n° 1870-20101111)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 avril 2010 par M. Trottier (Roberval), concernant le projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec, le TransQuébec Express.

(Dépôt n° 1871-20101111)

Le président dépose :

Une lettre, en date du 3 novembre 2010, que lui a adressée M. Claude Mongeau, président-directeur général du CN, en réponse à la motion unanime de l'Assemblée transmise le 21 octobre 2010, concernant la sécurité et la viabilité du pont de Québec.

(Dépôt n° 1872-20101111)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Curzi (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 397 citoyens et citoyennes de Mont-Saint-Hilaire et de ses environs, concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

(Dépôt n° 1873-20101111)

11 novembre 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 58 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.
(Dépôt n° 1874-20101111)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dans les délais requis, une demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège.

Dans son avis, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, soutient que la société Hydro-Québec aurait commis un outrage au Parlement en ne se conformant pas à un ordre que l'Assemblée a adopté le 29 septembre 2010 visant la production de documents.

M. le président indique qu'il entendra les arguments que les députés jugeront à propos de lui soumettre à ce sujet lors de la séance du 16 novembre 2010.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 132, Loi concernant la suspension du processus de délimitation des circonscriptions électorales.

11 novembre 2010

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 122 en annexe)

Pour : **102** Contre : **5** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 132 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 132 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 223 du Règlement, le vote reporté lors des affaires du jour à la séance du mercredi 10 novembre 2010 sur la motion présentée par M. McKay (L'Assomption), est de nouveau reporté à la séance du mardi 16 novembre prochain.

Motions sans préavis

Mme Roy (Lotbinière), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant un nouveau mode de scrutin proportionnel; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Normandeau, vice-première ministre, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

11 novembre 2010

QUE l'Assemblée nationale honore la mémoire des femmes et des hommes du Québec ayant donné leur vie pour le maintien de la paix et la défense de la liberté en ce jour du Souvenir, et qu'elle observe un moment de recueillement afin d'exprimer son respect pour tous ceux et celles qui ont perdu la vie au combat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du diabète, qu'elle rappelle l'importance de poursuivre la recherche qui permet d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

11 novembre 2010

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 121, Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale; et afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 126, Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, se réunira afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de déterminer les suites à donner au mandat d'initiative sur le décrochage scolaire et de statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant le sport à l'école.

11 novembre 2010

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 novembre 2010, M. Gaudreault (Jonquière) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Hydro-Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 56, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 12 h 15.

Les travaux reprennent à 12 h 16.

11 novembre 2010

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Doyer (Matapédia) à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le jeu pathologique chez les jeunes; Mme Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, remplace le ministre de la Santé et des Services sociaux pour ce débat.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 novembre, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 12 h 30, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 novembre, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

11 novembre 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

(Vote n° 122)

POUR - 102

| | | | |
|--------------|-----------------|-------------------|-------------------------|
| Arcand | Cousineau | Leclair | Poirier |
| Auclair | Curzi | L'Écuyer | Rathé |
| Bachand | D'Amour | Léger | Rebello |
| (Outremont) | Diamond | Lehouillier | Reid |
| Bachand | Doyer | Lemay | Richard |
| (Arthabaska) | Drainville | Lessard | (Marguerite-D'Youville) |
| Beauchamp | Drolet | MacMillan | Richard |
| Beaudoin | Dubourg | Malavoy | (Duplessis) |
| (Mirabel) | Dufour | Maltais | Robert |
| Bédard | Dutil | Mamelonet | Rotiroti |
| Bergman | Ferland | Marceau | Simard |
| Bernard | Fournier | Marcoux | (Richelieu) |
| Bernier | Gagnon-Tremblay | Marsan | Simard |
| Bérubé | Gaudreault | Matte | (Dubuc) |
| Billette | (Hull) | Ménard | Sklavounos |
| Blais | Gaudreault | Moreau | St-Amand |
| Blanchet | (Jonquière) | Morin | St-Pierre |
| Bolduc | Gautrin | Normandeu | Thériault |
| Boucher | Gauvreau | Ouellet | Traversy |
| Bouillé | Gignac | Ouellette | Tremblay |
| Boulet | Girard | Ouimet | Trottier |
| Carrière | Hamad | Pagé | Turcotte |
| Champagne | Hivon | Paquet | Vallée |
| Charbonneau | Huot | Pelletier | Vien |
| Charette | James | (Saint-Hyacinthe) | Villeneuve |
| Charlebois | Kelley | Pelletier | Whissell |
| Chevarie | Khadir | (Rimouski) | |
| Corbeil | Kotto | Pigeon | |
| Courchesne | Lapointe | Pinard | |
| | | CONTRE - 5 | |
| Bonnardel | Grondin | Roy | |
| Caire | Picard | | |